

FICHE D'INSCRIPTION Tests Pré-requis CS CROISIERE – SELECTIONS TECHNIQUES

Action financée par le Conseil Régional de Bretagne dans le cadre de son programme « Stages de formation continue », avec participation du Fond Social Européen.

ATTENTION : CLOTURE DES INSCRIPTIONS 3 SEMAINES AVANT LES TESTS.

Joindre le CV Nautique complété, copie de Carte d'identité ainsi que le règlement de l'inscription (100 Euros).

Informations et documents téléchargeables sur le net : http://www.glenans.asso.fr/FR/moniteurs/fc/art_32918.php

I. Renseignements (écrire lisiblement SVP. Mail en Majuscule.) :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tel fixe : Tel Portable :
Mail (en MAJUSCULE) :
Date de naissance :/...../..... ; Lieu de naissance :

II. Je désire m'inscrire à la session d'évaluation des niveaux pré-requis :

Du mercredi 2 au vendredi 4 juin 2010

Dans la mesure du possible, des navigations d'échauffement en auto-encadrement peuvent être organisées en amont des tests (les 1 et 2 juin) ; places disponibles limitées. Prendre contact directement avec le centre de formation.

En fonction des conditions météorologiques rencontrées, une journée supplémentaire peut être ajoutée (le samedi qui suit). Les candidats en seront informés lors des tests.

III. Règlement des frais d'Inscription :

100 Euros à l'ordre des GLENANS. Ces frais de tests seront déduits du montant total de la formation en cas d'admission.

IV. Prestations demandées :

Nous n'assurons pas de nourriture.

Dans la mesure des possibilités des Glénans, un hébergement peut être proposé (prévoir sac de couchage).

Il est également possible de dormir à l'Auberge de Jeunesse à tarif préférentiel (prendre contact avec le centre de formation)

Les frais sont à la charge du/de la candidat(e).

Informations complémentaires PRE REQUIS :

Se munir de son équipement vestimentaire de navigation.

Rendez-vous à 10h30 (Gestion de l'administratif et présentation des tests).

INFORMATIONS INSCRIPTION A UNE FORMATION PROFESSIONNELLE :

Vous souhaitez intégrer la formation CS CROISIERE ? Voici quelques démarches à ne pas oublier pour vous préparer :

Cette formation est soumise à sélections : renvoyez-nous, dans les plus brefs délais, le CV Nautique dûment complété. Il vous faut justifier du BPJEPS Monovalent Voile : joignez la copie de votre diplôme.

Le CS CROISIERE peut faire l'objet d'un financement. Si vous avez moins de 26 ans, passez par la Mission Locale de votre lieu de résidence pour exposer votre projet à un(e) conseiller(e) ; C'est une démarche obligatoire.

Pour information, voici la liste des pièces officielles qui vous seront demandées en cas de sélections au CS CROISIERE :

- Copie d'un papier d'identité (Carte d'Identité (recto et verso) ou Passeport).
- Certificat Médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités nautiques datant de moins de 3 mois
- Copie du diplôme de BPJEPS Monovalent Voile